



Construire demain
Construire durable

Information Presse Juillet 2024

TROIS ANS APRÈS SON ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF FRET21, VM MATÉRIAUX DRESSE UN BILAN AU-DELÀ DES ATTENTES ET ANNONCE SA RECONDUCTION

En 2021, VM Matériaux s'engageait volontairement dans le dispositif FRET21* du programme EVE avec l'ambition de limiter son impact environnemental en réduisant les émissions de CO₂, à raison de 490 tonnes à horizon 2024.

En juillet dernier était dressé son bilan : l'entreprise a dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés. L'ambition de 5 % de réduction de gaz à effet de serre a été portée à 21 %, soit 1932 tonnes de CO₂ qui n'ont pas été émises. Pour les atteindre, les équipes VM Matériaux se sont concentrées autour de quatre leviers :



Crédit photo - VM Matériaux

- l'optimisation des distances parcourues,
- le taux de chargement des véhicules,
- le recours à de nouvelles énergies avec le renouvellement du parc poids lourds en bio GNC,
- l'augmentation du nombre de transporteurs dans le programme objectif CO₂.

Fort de ce premier bilan, VM Matériaux se réengage pour 3 ans, dans le dispositif afin de continuer à limiter son impact environnemental. Des ateliers seront prochainement menés en synergie avec les collaborateurs de l'entreprise pour poursuivre les actions d'optimisation.

LA FORMATION A LA CONDUITE ECO-RESPONSABLE

« La réduction de l'empreinte carbone et plus généralement la transformation environnementale ne peuvent s'opérer qu'avec l'adhésion et l'implication de toutes les parties prenantes de l'entreprise et notamment les conducteurs. Ces derniers ont été formés à la conduite éco-responsable et sont objectivés chaque trimestre via un scoring individuel. Il leur est notamment rappelé l'importance de l'anticipation afin d'adopter les bons gestes, éviter les accélérations ou décélérations brutales pour une conduite moins énergivore. Ces actions influent sur l'attitude au volant et participent à la sécurité des conducteurs et celle de leur environnement routier ».

Céline Marchand, Directrice Supply Chain VM Matériaux

*Le dispositif FRET21 fait partie du programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement – Transport et logistique). Porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles, le programme EVE vise à accompagner l'ensemble des entreprises pour la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique.

RETROSPECTIVES DES ACTIONS MENÉES : LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

▪ OPTIMISATION DES DISTANCES PARCOURUES

Les plannings des tournées sont établis afin d'optimiser les distances parcourues et de limiter l'éloignement kilométrique des livraisons. Cette rationalisation des kilomètres représente un gain annuel de 3600 tournées.

▪ AMELIORATION DU TAUX DE CHARGEMENT DES VEHICULES

Les actions entreprises par VM Matériaux ont amélioré de 8.3 % le remplissage des véhicules au-delà de l'objectif de 5 % fixé en 2021. Le coefficient de remplissage des véhicules est étroitement corrélé au premier levier d'action d'optimisation des distances parcourues. Lorsque le remplissage du véhicule est maximisé, cela influe directement sur le nombre de tours et donc sur le nombre de kilomètres parcourus.

Le suivi de ces indicateurs clés et leur animation auprès des parties prenantes internes ont participé à cette performance.

▪ RECOURS A DE NOUVELLES ENERGIES

Ce levier a permis à VM Matériaux de réduire son empreinte carbone de plus de 7 %, soit 700 tonnes de CO₂. En 2023, une grande partie de la flotte a été décarbonée. 31 véhicules carburant au Bio-GNC ont intégré le parc poids-lourds, soit plus de 20 % de la flotte.

Le XTL/HVO100, gazole de synthèse décarboné à 83 %, a succédé au gazole fossile, sur le site de L'Herbergement. Fabriqué à partir d'huile de friture usagée et/ou de graisse animale, il alimente les véhicules de l'entreprise, poids-lourds et véhicules légers se trouvant à proximité du siège social.

▪ FAVORISER LES PARTENAIRES LABELLISES

Si la faveur est faite aux partenaires labellisés Objectif CO₂, VM Matériaux a sensibilisé ses partenaires transporteurs en leur demandant de s'orienter vers de nouvelles énergies décarbonées. Plusieurs transporteurs ont ainsi investi dans des poids-lourds bio-GNC en 2023.

Présent sur le Grand Ouest de la France, VM MATERIAUX (Groupe SAMSE) distribue des matériaux de construction, de rénovation et de décoration, et fait de la dimension conseil le cœur de son activité. Au service des professionnels du bâtiment et des particuliers à projet, son réseau de 79 points de vente équipés d'espace libre-service, propose des solutions en couverture, gros œuvre, cloison, plafond, isolation, bois, panneaux, carrelage et salle de bain, aménagement intérieur et extérieur, outillage... LNTP est l'enseigne spécialisée de négoce de matériaux destinée aux travaux publics (voirie, assainissement des eaux usées et pluviales, et aménagement urbain).

www.vm-materiaux.fr

VISUELS DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AU SERVICE DE PRESSE :

CABINET VERLEY - Contacts : Caroline Ranson et Lina Soussi

Tél. : 01 47 60 22 62

caroline@cabinet-verley.com - lina@cabinet-verley.com

www.cabinet-verley.com